



Pôle Espoirs Judo de Clermont-Ferrand

Saison 2022 - 2023.

Dossier de présentation



Ligue Auvergne Rhône Alpes de judo
Antenne de Clermont-Ferrand (63).
Artenium
4 Parc de l'Artière
63122 Ceyrat

Qu'est qu'un Pôle Espoirs ?



Il existe 26 Pôles Espoirs en France.

Le Pôle Espoirs est une structure d'entraînement permanent. Sa place au sein du Parcours de performance Fédérale (PPF) en fait une structure de formation technique générale, de perfectionnement et de formation globale du judoka. .

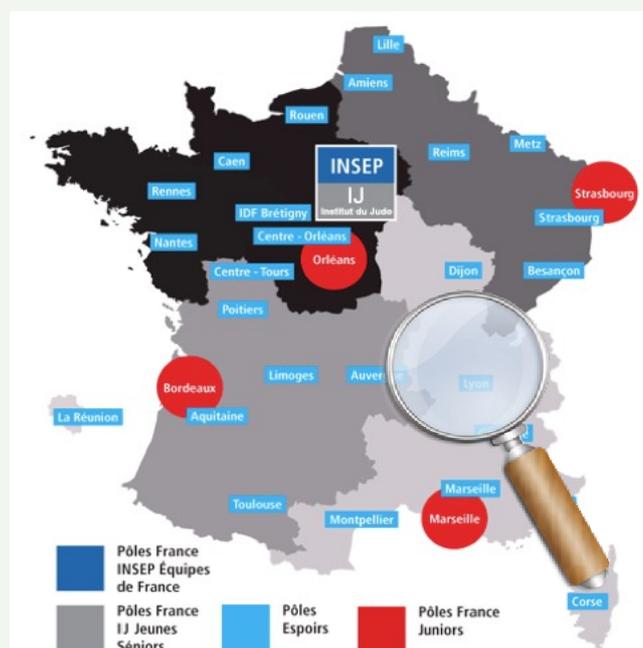
Les Pôles Espoirs permettent la détection et la préparation des sportifs qui souhaitent poursuivre une formation en compétition et atteindre le Haut niveau et les Equipes de France.

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo se fixe comme objectif d'accompagner les judoka dans ce triple projet de formation scolaire, sportif et citoyenne. Elle s'attache donc à mettre en place toutes les conditions nécessaire afin de permettre à chaque judoka de s'engagement pleinement et librement.

Les objectifs fixés aux judoka s'articulent autour de ses axes :

- Un investissement et des résultats scolaires satisfaisants, des avis positifs du conseil de Classe
- La réussite au BAC, le passage en classe supérieure, un bon comportement au sein de l'établissement et des équipes pédagogiques.
- Un engagement et un investissement à l'entraînement, des progrès et des résultats sportifs
 - Des acquis techniques, kata, arbitrage, grades, un esprit et une cohésion de groupe

Les années passées dans la structure sont formatrices pour les jeunes judoka. Apprendre à se fixer des objectifs, à s'organiser, à gagner, à perdre, à devenir autonome, à se prendre en charge, préparent nos jeunes à leur future vie d'adulte



Un Sportif de haut Niveau ?



Le décret n° 2016 1286 du 29 Septembre 2016 relatif au sport de haut niveau fixe les conditions d'inscription sur les listes ministérielles des Sportifs de Haut Niveau, des Espoirs et des Sportifs membres des collectifs Nationaux.

L'inscription des sportifs sur les listes de haut niveau s'effectue dans les catégories : Elites, Seniors, Jeunes (Relèves depuis le 1er novembre 2017) et Reconversion.

Les Listes Ministérielles Espoirs et Partenaires, intéressant plus particulièrement les judoka en Pôle Espoirs, ne sont pas des listes de haut Niveau. Pour rappel, les Pôles Espoirs sont des structures d'accès au Haut Niveau. Cependant il peut arriver que certains judoka soient listés sur les listes Relèves en fonction de leurs podium Nationaux et Internationaux.

Les listes Espoirs et Partenaires, regroupent les sportifs présentant des compétences sportives attestées par le Directeur Technique National de la FFJDA, mais ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur les listes des Sportifs de haut Niveau.

Le nombre d'étiquettes Espoirs données par le ministère aux fédérations est réparti sur l'ensemble des Pôles Espoirs, ainsi il n'est pas possible de pouvoir lister Espoirs tous les judoka des Pôles Espoirs. La Ligue s'appuie donc sur son Centre Régional d'Entraînement CREJ afin de pouvoir accueillir au sein du groupe, les judoka qui ne seront pas listés.

Les critères retenus pour attribuer les étiquettes Espoirs tiennent principalement compte des résultats sportifs des judoka dans leur catégorie d'âge.



Entraînements

JOUR	HORAIRES	THEME	GROUPE	INTERVENANTS
Lundi	17h-19h	Judo	Tout le groupe	Maël et Gaëtan
Mardi	16h-19h	Judo	Tout le groupe	Maël
Mercredi	14h30-16h	Technique	Collégiens et 2nd	Maël
Mercredi	16h-17h30	Musculation	1ère et terminales	Maël
Mercredi	19h-21h	Entraînement ouvert	Tout le groupe	Maël et Gaëtan
Jeudi	17h-19h	Judo	Tout le groupe	Maël et Gaëtan
Vendredi	16h-17h30	Technique	Tout le groupe	Maël et Gaëtan

Encadrement et rattachement fédéral:

Maël Le Hérisse

Coordonnateur et entraîneur

06.74.90.97.52

mael.leherisse@ffjudo.com

Gaëtan Leleux

Entraîneur

06.75.28.03.28

gaetan.leleux@ffjudo.com

Arnaud Perrier

Responsables sportifs de la ligue AURA de judo

CTS

Bruno Mûre

Directeur technique régionale de la Ligue AURA de judo

CTS

Dominique Berna

Présidente de la Ligue AURA de judo





Les Établissements Scolaires

Collège Henri Pourrat 04.73.61.42.76

1 B rue Frédéric Brunmurolo, 63122, Ceyrat.

- Accès en Classe de 3^{ème} pour les Cadets 1, judokas dans la même classe.
- Le Professeur d'EPS est Professeur Principal de la Classe.
- situé à 5min à pied du lieu d'entraînement.
- Aménagement scolaire en fonction de l'emploi du temps.

Lycée de Chamalières 04.73.31.74.50

Voie Romaine, 63400, Chamalières.

- Aménagement scolaire en fonction de l'emploi du temps.
- Toutes les options de spécialités générales disponibles.

Lycée Sidoine Apollinaire 04.73.41.20.20.

1 rue Henri Simon, 63000, Clermont-Ferrand.

- Aménagement scolaire en fonction de l'emploi du temps
- Pour les spécialités STMG.

Hébergement

Les Transports

Les Déplacements aux entraînements se font à pieds (hébergement à 5 min à pied, pas de route à traverser) pour les collégiens.

Les déplacements entre le lycée de Chamalières et l'Artenium se font par des navettes (transporteur privé). Temps de trajet 15 min.

Les déplacement entre le Lycée Sidoine Appolinaire et l'Artenium se font par les transport en commun de la ville (T2C). Temps de trajet 35 min.

Internat :

Les internes sont hébergés au Lycée de Chamalières.

Coût Annuel

Internat Lycée (repas du soir, nuité, petit déjeuner)	Environ 1400€
Demi Pension	535 €
Forfait Annuel Pole Espoirs	130€

Suivi Médical obligatoires

CHU Gabriel Montpied, Service des Sports.

28 rue Montalembert,
ClermontFerrand. C

Suivi Traumatologie

CHU Gabriel Montpied, Service des Sports.

28 rue Montalembert, Clermont-

Equipe Santé du Pôle Espoir Judo

Médecin du Pôle - Dr ABBOT

CHU Gabriel Montpied, Service des Sports.

Kinésithérapeute

ASTRUC Pauline

Diététicien

Thibault LAYAT



Environnement

Médical

- Possibilité de voir le médecin du sport sur rdv rapide directement au service des sports du CHU.
- Présence du Kiné les Lundis et Mercredis à l'Artenium
- Examens médicaux obligatoires effectués au service de médecine des sports du CHU de Clermont-Ferrand (CHU G. Montpied).
- Intervention d'un diététicien du sport plusieurs fois dans la saison.
- Information dopage et conduites dopantes
- Suivi psychologique mis en place en collaboration avec le service des sports en cas de besoin

Devoirs et droits des judoka en Pôle Espoirs

Un Judoka admis en Pôle Espoir Judo s'inscrit dans un double projet :

- Celui d'être un Sportif de Haut Niveau, même si les résultats sportifs restent en dessous de ceux escomptés, et doit rentrer dans une culture Haut Niveau avec l'investissement et l'assiduité correspondant
- celui d'étudier scolairement et sérieusement. Etre assidue en cours, avoir un comportement exemplaire au sein de l'Etablissement Scolaire.

Critères retenu pour entrer en Pôle Espoirs :

- Motivation à la pratique du Judo de Haut Niveau
- Envie de s'investir, de progresser, de se dépasser, le goût de l'effort
- Envie de mener de front ses études et sa passion du Judo
- Le goût de la compétition
- Niveau sportif
- Un dossier scolaire correct

Démarches de Candidatures

Les Judoka souhaitant faire acte de candidature à l'entrée en Pôle Espoirs doivent :

1. Remplir le dossier candidature, téléchargeable sur le site de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo ou contacter par mail à mael.leherisse@ffjudo.com
2. Envoyer le dossier de candidature au secrétariat sportif générale de la Ligue AURA de Judo : Ou par mail : mael.leherisse@ffjudo.com
3. Joindre une lettre de motivation, les bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestre de l'année, ainsi que ceux de l'année n-1
4. Une fois le dossier complet réceptionné, vous recevrez une convocation aux tests sportifs qui se dérouleront les; à

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter Maël LE HERISSE au 0674909752



Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo

Antenne de Clermont-Ferrand

4 Parc de l'Artière
63122 CEYRAT

mael.leherisse@ffjudo.com



Photo

Fiche d'Inscription

(À compléter en lettres majuscules)

Le Sportif

Nom _____ Prénom _____
Date Naissance ____/____/____ Lieu _____
Portable _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
mail _____

Père *représentant légal* oui non

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Portable _____
mail _____

Mère *représentant légal* oui non

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Portable _____
mail _____

Frères et sœur (nombre, age, activités)

Renseignements Sportif

Grade _____ catégorie _____ Poids Réel _____

n° Licence _____

Club _____ Ligue _____

Nom Professeur _____ tel _____

mail Professeur _____

Palmares Sportif

Saison	Cat Age	Cat Poids	Compétition	Résultats
2019-2020				
2020-2021				
2021-2022				

Votre situation médicale (vos blessures et problèmes de santé)

Vos heures d'entraînements quotidiennes et nombre d'entraînement hebdomadaire

Renseignements Scolaires

Nom _____ Prénom _____

Date de Naissance ____/____/____ Lieu _____

Etablissement Scolaire Actuel _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

LV1 _____ LV2 _____

Etablissement envisagé 2021-2022 _____

Lieu d'Hébergement _____

Autorisation Parentale

Je soussigné, _____, père - mère- tuteur autorise mon
fils- ma fille à faire acte de candidature sur le Pôle Espoirs Judo Lyon pour la saison 2021
- 2022

Information Président de Club

Je soussigné, _____, en ma qualité de Président du Club
_____ être informé de la candidature de mon
licencié au Pôle Espoirs de Lyon pour la saison 2021-2022.

Date:

Signature :

Avis du Professeur de Club

Questionnaire d'entretien

Qui suis-je ? En quelques mots, vous caractériser.

Qu'est ce qu'un Pole Espoirs ? Vos motivations ? Ce que cela va me demander ?

Mes Objectifs ?

Qu'est ce qui pourrait m'empêcher de les atteindre ?

Sur quoi allez vous vous appuyer pour réussir ? Comment évaluer votre réussite ?

Questionnaire d'entretien

Qu'est ce qui se passe si vous atteignez vos objectifs ?

Comment cela se passe si vous n'atteigniez pas vos objectifs ?

Blessures ...

Autres ...
